

Animer en équipe

Comment parler de la cotisation en équipe ?

Une cotisation à l'ACI, pourquoi ? pour qui ?

La cotisation est une contribution financière que peut demander une association à tout ou partie de ses membres afin d'équilibrer ses comptes.

Pourquoi une cotisation ?

Quand nous cotisons, nous soutenons l'ACI. Elle certifie notre adhésion à notre association, à ses idées et à ses objectifs.

Elle nous permet d'exister et de fonctionner :

- Diffusion du *Courrier*, notre livre de chevet,
- Courrier, téléphone, imprimerie, photocopies,
- Rémunération des salariés,
- Et surtout déplacements des responsables nationaux, régionaux pour nous représenter aux manifestations d'importance et au fonctionnement du mouvement.

Plus les adhérents sont nombreux, plus l'association est forte et représentative, mieux elle peut agir.

L'ACI est surtout constituée de bénévoles. Elle n'a pas de subventions. Elle fait intervenir des conférenciers de qualité souvent eux-mêmes bénévoles. Toutefois, l'association défraie les intervenants du coût de leur déplacement et hébergement. La location des salles est rarement gratuite.

Comment en parler en équipe ?

Simplement... il y a tellement de possibilités : réduction d'impôts, flexibilité de paiement, ...

Et comme dirait notre trésorière, Maryse Robert : « Adhérer, c'est vital ».

Bonne cotisation.

Philippe Ancel

Membre de la Commission Statuts, finances et votes

Fiche pratique parue dans le Courrier n°164